Proposition de grève/fermeture/interruption des activités et services 2018

DOCUMENT D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Diffusion aux organismes communautaires 29 juin 2017

Table des matières

<u>Introduction</u>	1
1. Les raisons d'être d'une campagne unitaire	1
1.1 Un sous-financement chronique	1
1.2 Mise sur pied de la campagne Engagez-vous pour le communautaire	2
2. Pourquoi cette consultation ?	3
2.1 Ce qu'on entend par grève/fermeture/interruption des activités et services	3
2.2 Budget 2017-2018 : une raison de poursuivre la campagne avec plus de vigueur	4
2.3 L'année pré-électorale : un moment stratégique	4
3. La stratégie proposée	5
3.1 Une stratégie en trois étapes	6
4. Lexique	6

Introduction

Suite à la diffusion du plan d'action 2017-2018 de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* aux régions, une proposition de grève/fermeture/interruption des activités et services a été envoyée au comité de coordination. Comme plusieurs ont émis le besoin d'avoir une discussion sur le sujet, le comité entreprend aujourd'hui une vaste consultation des groupes.

Le présent document est un outil d'information et de consultation sur l'éventualité d'une grève/fermeture/interruption des activités et services dans le cadre de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*. La consultation prendra aussi la forme d'un sondage qui vous sera envoyé au mois d'octobre 2017, auquel vous devrez répondre avant la mi-janvier 2018. Elle aura comme objectif de comptabiliser les mandats obtenus par les groupes pour la grève/fermeture/interruption des activités et services.

Ainsi, le comité de coordination invite les organismes à consulter leurs membres, leur équipe et leur conseil d'administration, dans les prochains mois, à l'aide de ce document, pour être prêts pour le sondage. Le document présente d'abord la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, puis les raisons pour lesquelles certains de ses membres considèrent crucial d'intensifier les moyens de pression dans la prochaine année. Finalement, il fait état de la stratégie de grève/fermeture/interruption des activités et services proposée pour que le gouvernement réponde positivement à nos revendications.

Nous vous invitons d'emblée à consulter le lexique en page 6-7 pour connaître la définition des termes que nous utiliserons dans ce document et voir de quelles manières les groupes peuvent participer à l'effort de mobilisation.

1. Les raisons d'être d'une campagne unitaire

1.1 Un sous-financement chronique

En 2001, le gouvernement du Québec se dotait d'une politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome. Dans cette politique, il soulignait qu'un financement à la mission adéquat était essentiel pour préserver l'autonomie des organismes communautaires. Pourtant, après plus d'une quinzaine d'années, ce financement stagne et plusieurs groupes ne peuvent toujours pas compter sur un soutien gouvernemental.

Avec le coût de la vie qui croît sans cesse, une stagnation du financement équivaut en réalité à un appauvrissement des organismes. Qui dit appauvrissement dit baisse dans la

qualité des services, roulement de personnel, perte d'expertise, épuisement des travailleurs et travailleuses par surcharge de travail, non-respect de l'autonomie des groupes, etc. Évidemment, l'austérité libérale et ses coupures dans les services publics québécois sont venues exacerber cette situation déjà difficile à tenir; de plus en plus de personnes viennent frapper à la porte des organismes pour du soutien.

Puisque l'action communautaire autonome est issue des communautés partout au Québec, ce sont ces communautés que le gouvernement délaisse petit à petit. Puisque les groupes travaillent bien souvent avec des populations en situation d'exclusion ou de marginalisation, ce sont avant tout ces personnes que l'État abandonne.

1.2 Mise sur pied de la campagne Engagez-vous pour le communautaire

À l'hiver 2016, des discussions entre différents regroupements d'organismes ont eu lieu pour évaluer la mise sur pied d'une campagne unitaire du mouvement communautaire. En mai 2016, après plusieurs mois de préparation, la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* était lancée.

Les objectifs de cette campagne consistent à améliorer les conditions de vie de la population et à assurer le respect de ses droits. Pour ce faire, *Engagez-vous pour le communautaire* revendique:

- Le rehaussement significatif du financement à la mission globale des 4000 organismes communautaires autonomes, incluant l'indexation annuelle des subventions ainsi que de l'argent pour les organismes non financés.
- La reconnaissance de l'action communautaire autonome comme moteur de progrès social.
- Le respect de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, notamment en regard de l'autonomie.
- La fin des compressions budgétaires et un réinvestissement majeur dans les services publics et les programmes sociaux.

Au cours de la première année, plusieurs actions ont été menées :

- Des visites de députéEs dans plusieurs circonscriptions du Québec le 7 novembre 2016;
- Deux journées de grève/fermeture/interruption des activités et services par plus de 1300 organismes d'action communautaire autonome les 8 et 9 novembre 2016;

• Des actions nationales d'éclat à Québec et Montréal le 7 février 2018.

Au printemps 2017, le comité de coordination de la campagne a élaboré et soumis un plan d'action pour l'année 2017-2018 aux groupes de toutes les régions, qui ont été invités à le commenter et à le bonifier. C'est dans le cadre de ces consultations qu'est ressorti le besoin d'avoir une discussion sur la grève/fermeture/interruption des activités et services.

2. Pourquoi cette consultation?

2.1 Ce qu'on entend par grève/fermeture/interruption des activités et services

Pour clarifier les termes grève/fermeture/interruption, voir le lexique p. 6-7.

Une grève/fermeture/interruption des activités et services dans le communautaire n'est pas un moyen de pression exercé contre l'employeur et ne signifie pas qu'on reste chez soi! Il s'agit plutôt de cesser ou d'interrompre momentanément nos activités régulières, avec l'accord de nos membres et de notre conseil d'administration, pour exiger un réinvestissement dans le communautaire, les services publics et les programmes sociaux.

L'arrêt ou l'interruption momentanée des services et des activités régulières des groupes a pour but de consacrer du temps à l'organisation d'actions collectives et à la mobilisation de nos membres, de nos alliéEs et de la population. Il s'inscrit dans une escalade des moyens de pression afin de bâtir notre rapport de force face au gouvernement. Il signifie notre refus de poursuivre nos activités et services dans des conditions d'appauvrissement général de la population et de nos organismes.

En bref, il s'agit d'un moyen pour :

- Envoyer un message fort au gouvernement;
- Se donner le temps de faire avancer nos luttes;
- Se solidariser entre nous et avec nos alliés des autres mouvements sociaux;
- Rejoindre la population;
- Amorcer une réflexion collective sur la société que nous voulons construire.

2.2 Budget 2017-2018 : une raison de poursuivre la campagne avec plus de vigueur

Le budget provincial 2017-2018 a provoqué une énorme déception dans le milieu communautaire québécois. En amont de sa sortie, quelques annonces de financement dans certains secteurs avaient suscité un espoir de réinvestissement important pour soutenir la mission des groupes. Toutefois, les sommes investies représentent à peine 4% des besoins exprimés par les organismes d'action communautaire autonome :

- Les organismes famille revendiquent 18 millions \$ annuellement. Ils ont obtenu un financement non récurrent de 20 millions \$ sur deux ans.
- Les organismes en santé et services sociaux revendiquent 355 millions \$
 annuellement. Ils ont obtenu 10 millions \$.
- Les organismes en éducation revendiquent 14 millions \$ annuellement. Ils ont obtenu 9 millions \$.
- Les organismes en défense collective des droits revendiquent 40 millions \$ annuellement. Ils n'ont rien obtenu.
- Les organismes en immigration, environnement, loisir, habitation, solidarité internationale, médias communautaires et développement communautaire revendiquent 48 millions \$. Ils n'ont rien obtenu.

De plus, les compressions dans les services publics et les programmes sociaux que nous avons connues dans les dernières années ont éprouvé la population du Québec. Bien qu'il y ait eu certains réinvestissements dans le dernier budget, notamment en santé et services sociaux, ainsi qu'en éducation, ceux-ci ne suffisent pas à réparer les dégâts causés par le gouvernement libéral.

Suite au budget 2017-2018, nous ne pouvons que constater que l'entièreté des revendications de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* n'a pas été entendue.

2.3 L'année pré-électorale : un moment stratégique

Un autre argument qui va dans le sens de l'intensification des moyens de pression est celui du calendrier politique. En effet, à compter de l'automne 2017, nous entrerons dans la dernière année du mandat du gouvernement actuel. Le budget du printemps 2018 sera le dernier avant les élections; la pression doit donc être accentuée sur ce gouvernement qui cherchera à séduire l'électorat.

Rappelons aussi que l'opposition officielle (PQ) a récemment décidé de faire de la lutte à la pauvreté un de ses principaux chevaux de bataille. Il se peut fort bien que les débats dans la prochaine année soient davantage axés sur le social.

Sans pour autant perdre notre sens critique face à l'austérité, à la potentielle récupération politique de nos luttes et aux annonces « bonbons », l'année préélectorale reste un moment stratégique pour accroître la pression sur le gouvernement.

3. La stratégie proposée

La stratégie proposée¹ repose sur le fait que les quelques journées de grève/fermeture/interruption des activités et services tenues jusqu'à maintenant par plus de 1300 organismes n'ont pas fait bouger le gouvernement en ce qui a trait aux revendications portées par *Engagez-vous pour le communautaire*. En fait, la stratégie de mobilisation actuelle est perçue comme n'étant pas assez ferme : elle ne permet pas d'accroître la pression, sans accalmie, jusqu'à l'atteinte des objectifs.

Pour la région qui a soumis cette stratégie, le plan d'action proposé par le comité de coordination ne propose pas une escalade des moyens de pression qui nous permettrait d'obtenir des réponses positives à nos revendications. Selon eux, seul un mouvement de mobilisation plus large des 4000 groupes d'ACA pourrait engendrer des gains significatifs. Pour ce faire, la solidarité et la mobilisation de tous les secteurs seront nécessaires.

Ainsi, il est proposé que les organismes communautaires obtiennent à l'automne des mandats de principe en faveur d'une grève/fermeture/interruption des activités et services au moment où le gouvernement préparera son prochain budget. Celle-ci débuterait lors de la journée d'actions régionales du 7 février 2018, si un plancher de 1000 groupes situés dans 5 régions du Québec est atteint. La grève/fermeture/interruption des activités et services prendrait la forme d'un mouvement rotatif (une journée par semaine, deux régions à la fois) qui se poursuivrait jusqu'au dépôt du budget en mars.

Advenant que le gouvernement ignore à nouveau les revendications du mouvement communautaire dans son budget 2018-2019, la grève/fermeture/interruption des activités et services pourrait alors s'intensifier jusqu'à devenir illimitée.

3.1 Une stratégie en trois étapes

¹ Elle est soumise par une des régions au comité de coordination national de *Engagez-vous pour le communautaire*.

7

Cet automne, vous serez consultés par la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* pour savoir si votre groupe a un mandat de principe pour mettre en œuvre les moyens de pression suivants :

- Une journée de grève/fermeture/interruption des activités et services le 7 février 2018;
- 2. Déclenchement le 7 février 2018 d'un mouvement de grève/fermeture/interruption des activités et services rotatif (une journée par semaine, deux régions à la fois) qui se poursuivrait jusqu'au dépôt du budget provincial en mars;
- **3.** Intensification du mouvement de grève/fermeture/interruption des activités et services jusqu'à devenir illimité si le gouvernement ignore les revendications d'*Engagez-vous pour le communautaire* dans son budget 2018-2019.

4. Lexique

Grève ou fermeture: Quand, avec l'accord de ses membres et de son conseil d'administration, un organisme communautaire cesse ses activités régulières pour faire valoir ses revendications. Suspendre ses activités régulières ne veut pas dire fermer ses locaux, mais plutôt utiliser les ressources de l'organisme et le temps de travail pour se consacrer entièrement à la mobilisation autour de revendications communes (dans ce cas, celles d'*Engagez-vous pour le communautaire*). Dans ce contexte, puisque les travailleurs et travailleuses organisent des actions ou y participent, ils et elles sont rémunéréEs.

Interruption des activités et services: Certains groupes offrent des services essentiels à la population. Ceux-ci peuvent participer à l'effort de mobilisation tout en maintenant leurs services en organisant des actions de soutien, en offrant des services alternatifs ou en modulant la durée de l'interruption. Par exemple :

- Une soupe populaire peut offrir les repas dans la rue ou devant un bureau de députéE en diffusant de l'information sur la grève.
- Un groupe peut ne suspendre ses activités et services que pendant quelques heures.
- Une distribution de tracts et d'information militante pendant les heures d'activités et de services.
- Une offre de services dans un endroit inusité : devant le bureau de députéE, devant le métro, etc.

Plancher de grève : Nombre minimal d'organismes qui doivent avoir un mandat pour que soit déclenchée une grève/fermeture/interruption des activités et services. Lorsque

celui-ci est atteint, la grève/fermeture/interruption des activités et services commence, à la date prévue. Le plancher fixé par le comité de coordination de la campagne Engagez-vous pour le communautaire est de 1000 organismes situés dans 5 régions du Québec.

Grève/fermeture/interruption des activités et services <u>d'une durée illimitée</u>: Le terme « illimitée » signifie que le mouvement de grève/fermeture/interruption des activités et services est entamé sans que sa fin ne soit décidée d'avance. Celui-ci se termine donc lorsque les membres le décident. Cette situation implique la tenue régulière d'instances décisionnelles afin de décider si la grève/fermeture/interruption des activités et services se poursuit et comment.